

A Aulnat, le 27/11/2023

Certificat constatant l'affichage d'extraits du procès-verbal relatif à l'état d'abandon de concessions

Je soussignée Christine MANDON, maire de la commune d'Aulnat, certifie que le procès-verbal dressé par moi-même avec l'assistance de M. Thierry ROCHAIS, policier municipal et en présence de Mme Gwénaëlle MORVAN, responsable du service cimetière, le 25 juillet 2023 au sujet de l'état d'abandon des sépultures ci-après listées, situées dans le cimetière d'AULNAT, a été affichée par extraits pendant un mois :

- du 26/07/2023 au 25/08/2023 ;
- Du 12/10/2023 au 11/11/2023
- Du 27/10/2023 au 26/11/2023.

inclus à la porte de la mairie et à celle du cimetière de la commune susvisée.

En foi de quoi, j'ai établi le présent certificat qui sera annexé à l'original du procès-verbal constatant l'état d'abandon des sépultures dont la liste se trouve en annexe du présent certificat.

Certificat établi ce jour pour servir et valoir ce que de droit,

Le Maire,


Christine MANDON

Affiché le 27/11/2023

+
clermont
auvergne
métropole